



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE BREZOLLES

SÉANCE DU **05 Octobre 2021** À 20H

Etaient présents :

BARBIER Loïc	LECOMTE Jean-Luc	BESNARD Céline	TIERCELIN Dominique	CHANTHARASY Sandrine
FISSEAU Michel	LABARRE Viviane	DOREAU Marianne	JOUANIGOT Muriel	THIBEAULT Laurent
LOUETTE Céline	BONAVENTURE Mickaël	JUSTICE Aurélia	PICARD Romain	LANTZ Stéphane
TESSIER Gaëlle				

Absent :

LE GAC Gaëtan		
---------------	--	--

Absents excusés :

MILET Ghislaine ayant donné pouvoir à Jean-Luc LECOMTE	GRANDJEAN Jean-François ayant donné pouvoir à Céline LOUETTE

Monsieur Stéphane LANTZ est élu secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière réunion de conseil ne fait l'objet d'aucune observation il est adopté à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR :

- 1) MAPA - Travaux d'accessibilité et d'aménagement de la mairie,
- 2) Droit de préemption urbain,
- 3) Questions diverses.

MAPA - TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ ET D'AMÉNAGEMENT DE LA MAIRIE

Dans le cadre des travaux d'accessibilité et d'aménagement de la mairie, un appel d'offres a été lancé avec 10 lots.

Suite à la réception des offres, un état récapitulatif est présenté à l'assemblée délibérante.

LOT 1 GROS OEUVRE -DÉMOLITION -DÉSAMIANTAGE	HT		TTC
AUBRY Cédric	109 601,00 €	21 920,20 €	131 521,20 €
CCTB	79 269,75 €	15 853,95 €	95 123,70 €
LOT 2 COUVERTURE	HT		TTC
DELAUBERT	4 620,48 €	924,10 €	5 544,58 €
LOT 3 CLOISONS -DOUBLAGES -FAUX PLAFONDS	HT		TTC
SARL FERNANDES	31 400,40 €	6 280,08 €	37 680,48 €
LOT 4 MENUISERIES INTERIEURES	HT		TTC
GARNIER	17 148,30 €	3 429,66 €	20 577,96 €

LOT 5 SERRURERIE

Néant

LOT 6 ELECTRICITE

	HT		TTC
SARL GUILLARD	42 937,00 €	8 587,40 €	51 524,40 €
WÉÉ	54 269,20 €	1 717,48 €	55 986,68 €

LOT 7 CHAUFFAGE VENTILATION PLOMBERIE**SANITAIRE**

	HT		TTC
GARNIER	15 393,00 €	3 078,60 €	18 471,60 €

LOT 8 FAIENCE SOLS SOUPLES

Néant

LOT 9 PEINTURE

	HT		TTC
SARL PASCAL BECHE	16 455,00 €	3 291,00 €	19 746,00 €

LOT 10 ELEVATEUR PMR

	HT		TTC
SAS ERMHES	22 800,00 €	1 254,00 €	24 054,00 €
MYD'L	20 117,52 €	1 106,46 €	21 223,98 €

Au vu du résultat de cette consultation, les offres des entreprises du tableau ci-dessous sont conformes, mieux disantes et mieux classées, elles peuvent par conséquent être retenues par le conseil municipal.

LOT 1 GROS OEUVRE -DÉMOLITION -DÉSAMIANTAGE

	HT		TTC
CCTB	79 269,75 €	15 853,95 €	95 123,70 €

LOT 2 COUVERTURE

	HT		TTC
DELAUBERT	4 620,48 €	924,10 €	5 544,58 €

LOT 3 CLOISONS -DOUBLAGES -FAUX PLAFONDS

	HT		TTC
SARL FERNANDES	31 400,40 €	6 280,08 €	37 680,48 €

LOT 4 MENUISERIES INTERIEURES

	HT		TTC
GARNIER	17 148,30 €	3 429,66 €	20 577,96 €

LOT 6 ELECTRICITE

	HT		TTC
SARL GUILLARD	42 937,00 €	8 587,40 €	51 524,40 €

LOT 7 CHAUFFAGE VENTILATION PLOMBERIE SANITAIRE

	HT		TTC
GARNIER	15 393,00 €	3 078,60 €	18 471,60 €

LOT 9 PEINTURE

	HT		TTC
SARL PASCAL BECHE	16 455,00 €	3 291,00 €	19 746,00 €

LOT 10 ELEVATEUR PMR

	HT		TTC
MYD'L	20 117,52 €	1 106,46 €	21 223,98 €

227 341,45 42 551,25 269 892,70

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Plusieurs propriétés ont fait l'objet d'une vente immobilière sur la commune de Brezolles, le conseil municipal doit se prononcer sur son intention d'aliéner ces biens.

ZE 77- 718 m2 - 2 rue des Acacias

AB 128 - 533 m2 - 43 rue de Tillières

AB 61 - 4 rue du Bourg Viel

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **DECIDE** de ne pas faire valoir son droit de préemption sur ces propriétés mises en vente.

PRÉEMPTION AC88 - 6 RUE MANTOUE

Le 22 septembre 2021, la commune a reçu une déclaration d'intention d'aliéner adressée par Maître Hélène ROUSSE DILLENSCHNEIDER, notaire à Brezolles 28270, en vue de la cession de la parcelle cadastrée AC 88, de 60 m², située 6 rue Mantoue 28270 Brezolles, appartenant à Monsieur PENVERN Jean-Pierre et Madame LE BASSER Yolande, au prix de 57 000 euros au profit de Madame et Monsieur Fuat GOKBULUT.

Vu la délibération du conseil municipal de Brezolles du 13 février 2013 instituant un droit de préemption urbain dans les secteurs répertoriés en zone U et AU dans le Plan local d'urbanisme,

Afin de mener à bien un projet de réalisation d'une grande place dans le cœur de BREZOLLES, le conseil,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **DECIDE** d'exercer son droit de préemption urbain et offre d'acquérir par voie de préemption ladite parcelle appartenant à Monsieur PENVERN Jean-Pierre et Madame LE BASSER Yolande moyennant un prix principal de 57 000 euros comme indiqué dans la déclaration d'intention d'aliéner.

A compter de la réception de l'offre d'acquérir, le propriétaire dispose d'un délai de deux mois pour notifier à la commune soit l'acceptation du prix figurant dans la déclaration d'intention d'aliéner, soit sa renonciation à l'aliénation. Le silence à l'expiration du délai de deux mois équivaut à une renonciation d'aliéner.

En cas de désaccord sur le prix, celui-ci sera fixé par la juridiction compétente en matière d'expropriation. Une somme représentant 15% du montant de l'évaluation du Domaine sera consignée en cas de saisine du juge de l'expropriation.

L'assemblée délibérante **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet. La dépense résultant de cette acquisition est inscrite au budget de la commune.

QUESTIONS DIVERSES

VIDEO SURVEILLANCE

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier adressé au conseil municipal par un habitant de Brezolles confronté à des violences verbales régulières et menaçantes aux abords de son domicile. Une plainte a été déposée en gendarmerie.

Le conseil municipal vote en faveur de l'installation d'une dizaine de caméras sur la commune.

La commission des travaux se réunira très prochainement pour réfléchir au choix des emplacements.

Une barrière sera également posée à l'entrée du parc Saint André afin d'éviter la circulation de véhicules la nuit dans le parc.

PETITE VILLE DE DEMAIN

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier adressé au conseil municipal dans le lequel un futur habitant de la commune sollicite la mise en place d'un comité participatif.

Il est déjà prévu, dans la démarche « petites villes de demain » une concertation avec les habitants sous la forme de réunions et de consultations.

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la demande de subvention exceptionnelle déposée par **l'UNION SPORTIVE de BREZOLLES** dans le cadre d'aménagement du stade.

Après en avoir délibéré, la majorité des membres présents **DECIDE** d'attribuer une subvention exceptionnelle de **12 900 euros** à l'USB.

Cette dépense sera réglée à l'article 6574 - Subvention aux associations

FISSEAU Michel

Informe l'assemblée que certains jardins ouvriers ne sont pas entretenus. Un courrier leur sera envoyé.

CHANTHARASY Sandrine

Présente à l'assemblée le bilan des journées du patrimoine et de la journée de mobilité qui ont eu un grand succès.

Informe l'assemblée de l'organisation d'un spectacle au Patio de Marjorie FALUSI « En folie », humour et chant, le samedi 23 octobre à 20H30.

LABARRE Viviane

Informe l'assemblée du succès de la vaccination éphémère au Patio, 43 personnes ont reçu un vaccin.

LANTZ Stéphane

Souhaite que le magasin SPAR effectue le nettoyage de son parking, un courrier va leur être envoyé.

Souhaite que les drapeaux soient remis sur les mats devant le patio.

Annonce l'organisation d'une marche-course-vélo le samedi 30 octobre à 14h dans le cadre d'octobre rose, rendez-vous devant le grenier à sel.

Informe l'assemblée que l'atelier CAMADE propose un stage vitrail les 06 et 07 novembre à la maison des associations.

La séance est levée à 22h30.